

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

Le 13 mai 2011.

A Monsieur le Président de l'Union Interafricaine
des Droits de l'Homme, Maître Brahim KONE,

Bonjour Président KONE,

Avec nos encouragements pour les démarches entreprises inlassables que vous ne cessez de mener pour la vie de notre vénérable organisation au service de l'Afrique.

En effet, la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme souhaite toujours, comme d'habitude, que les Chefs d'Etat africains dans leur mission historique de protection des libertés des peuples africains, puissent insérer définitivement l'U.I.D.H. dans leur budget national comme organisation humanitaire pour l'éducation des peuples dans la mission de consolidation des libertés fondamentales et institutionnelles proclamées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Enfin, notre organisation, la première du genre sur le continent à permettre aux peuples et aux Etats de réaliser les objectifs des droits fondamentaux proclamés par les Constitutions nationales, respectant les pactes internationaux et régionaux des Nations membres des Nations Unies et des Organisations régionales.

Aussi, la mission fondamentale de l'U.I.D.H. étant également l'accompagnement des Etats à la recherche de la paix par la bonne gouvernance démocratique participant ainsi à la résolution des conflits qui entravent le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes et d'assurer librement leur développement et leur épanouissement.

Pour ce faire, nous vous rappelons nos différentes correspondances en la matière, en date du 24 octobre et du 21 octobre 2010 et du 26 octobre 2008, en vue de contribuer efficacement aux efforts louables que vous ne cessez d'entreprendre. (<http://africa.smol.org/files/lcdh-mail124-1.pdf> - <http://africa.smol.org/files/lcdh-mail125.pdf>)

Je me tiens à vos côtés en ma double qualité de Président d'Honneur de l'U.I.D.H. et de chargé de mission de la résolution des conflits en Afrique, pour toutes les missions que vous souhaiteriez me confier dans la recherche de moyens en vue d'atteindre les objectifs et les tâches de l'U.I.D.H..

Professeur Kapet de BANA.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr
Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
 - Courriel : hrm_odh@yahoo.fr Site : www.odh.cmonsite.fr
 - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr
 - Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org

Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

Message électronique du Président Brahima KONE, le 05 MAI 2011.

**Mesdames et Messieurs les Présidents de Sections,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Chers Camarades,**

Face à la situation de détresse que traverse l'UIDH, je me sens dans l'obligation de m'adresser à vous pour qu'ensemble nous décidions des dispositions à prendre.

Je suis au regret de vous informer que le gestionnaire de l'immeuble qui abrite notre siège à Ouagadougou nous a sommés de libérer les lieux pour avoir accusé trois mois de retard dans le paiement des loyers. Mais au-delà des loyers, nous avons d'autres charges. Nous n'avons pratiquement plus rien dans le compte. J'ai déjà préparé des correspondances à adresser aux bailleurs dans le cadre de la recherche de financement de notre nouveau plan stratégique. J'ai même commencé des démarches dans ce sens. Mais en attendant le financement qui peut prendre encore quelques mois, si les sections ne s'acquittent pas de leurs cotisations, nous serons dans l'obligation de libérer purement et simplement les lieux pour éviter l'accumulation qui pourrait nous conduire à un autre procès. Ce qui risquerait d'entamer une nouvelle fois l'image de l'UIDH. Aussi, en libérant les lieux quel serait le sort du matériel et des effets étant donné que nous n'avons pas un autre endroit où les garder provisoirement. Je reste dans l'attente de vos réactions.

Salutations militantes et dévoués

**Maître Brahima Koné
Président de l'UIDH**

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

Objet : demande d'audience auprès des Ambassades à Bamako.

Le 24 octobre 2010.

A Monsieur le Président de l'Union Interafricaine
des Droits de l'Homme, Maître Brahim KONE,

Bonjour Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu votre message du 22 octobre 2010 et le Professeur Kapet de BANA est tout à fait d'accord avec vous, et suggère que nous puissions écrire aux Chefs d'Etat concernés et demander audience auprès des Ambassades des pays concernés à Bamako, avec prière de les transmettre.

a) Nous dressons nos besoins chiffrés pour que les Chefs d'Etat sollicités en honneur accordent une aide exceptionnelle à cette organisation continentale des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales qui, dans tous les pays du continent, accompagne les actions de la bonne gouvernance pour l'éducation aux Droits de l'Homme et le développement démocratique.

b) Nous avons l'honneur de rappeler que, depuis la création de l'U.I.D.H. en 1992, nous avons heureusement accompagné, et ce, par les résolutions positives de nos Congrès successivement tenus à Ouagadougou et à Bamako, les plans de développement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique et dans les îles africaines de l'Océan Indien.

c) Aussi, ce bref rappel des activités et de la vie de l'U.I.D.H. nous permet de mieux attirer l'attention bienveillante de leurs Excellences, Chefs d'Etat et Présidents, sur les objectifs d'accompagnement, par notre organisation continentale, du progrès du continent vers un mieux-être des populations dans une Afrique émergente.

d) Enfin, rappelons le préambule et le titre II concernant les objectifs et activités des statuts de l'U.I.D.H. qui font de cette organisation continentale le support logistique du développement de la démocratie en tant qu'ONG ayant le statut d'observateur auprès de l'Union Africaine et des Nations Unies.

e) Une fois que notre demande d'audience aura ainsi été transmise aux Ambassadeurs des pays sollicités accrédités à Bamako, et comme vous savez très bien le faire, nous pourrons par la suite élaborer une stratégie de la réplique suivant votre inspiration qui est toujours la meilleure et que nous suivrons pour la poursuite de nos objectifs énoncés et programmés par nos statuts et autres résolutions y afférentes.

En conclusion, Monsieur le Président, le Professeur Kapet de BANA souhaite vous suggérer, comme par le passé concernant la recherche de fonds pour la tenue de nos assises (séminaires et congrès), que nous suivions les mêmes démarches pour solliciter le concours financier et matériel auprès des Chefs d'Etat et des Organisations (Francophonie, ONU, Union Africaine, OIT, BIT, UNESCO, etc...), sans oublier les ambassades accréditées auprès du pays où nous tiendrons nos assises.

Et comme l'U.I.D.H. a une vieille tradition dans la pratique de cette démarche, nous ne pouvons que renouveler nos tentatives antérieures en vue de nos actions et activités associatives pour le développement de l'Afrique, Berceau de l'Humanité, Berceau de nos ancêtres, toutes ces hautes valeurs confondues dont vous êtes le digne héritier.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations fraternelles.

Nous sommes à vos côtés pour appuyer vos efforts.

Le secrétariat international de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
 - Courriel : hsf@livenet.ch Site : www.odh.cmonsite.fr
 - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr
- Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org
Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : afrika@smol.org

Message électronique de Maître Brahim KONE, le 22 octobre 2010.

Cher Doyen et Distingué Professeur Kapet De Bana,

Merci pour les mots de soutien et d'encouragement. Vous l'avez toujours fait et c'est justement ce qui vous a valu aujourd'hui le titre de Président d'honneur de notre vaillante organisation. Au delà, vous incarnez à juste titre le titre de sauveur de l'UIDH. Tant que vous êtes avec nous, je ne perdrais jamais confiance et je suis convaincu que l'UIDH surmontera tous les obstacles et résistera à toutes les adversités d'où qu'elles viennent.

Je voudrais vous suggérer qu'ensemble nous préparions des rencontres avec certains chefs d'Etat en vue d'obtenir quelques contributions en faveur de l'UIDH. J'ai pensé à Mohamar Khadafi, Laurent Bagbo auxquels on pourrait joindre d'autres noms.

Dans l'attente de votre réaction, je souhaite de passer d'agréables moments.

Salutations militantes

Le Président
Me Brahim Koné

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

Objet : réponse au courrier d'informations sur l'U.I.D.H.

Le 21 octobre 2010.

A Monsieur le Président de l'Union Inter africaine
des Droits de l'Homme, Maître Brahim KONE,

Bonjour Monsieur le Président,

Nous avons tenu informé le Professeur Kapet de BANA, président d'honneur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme, du contenu alarmant de votre message (20 octobre 2010).

Il estime que vos efforts sont louables et incontestables depuis que vous avez pris la direction de l'U.I.D.H. dans un mauvais état de fonctionnement et dont nous sommes tous témoins.

Le Congrès extraordinaire que vous avez, à votre corps défendant, fait tenir à Bamako (juillet 2009), avait définitivement, après de longues analyses et échanges fructueux favorisés par le bon accueil que le gouvernement malien et l'Association malienne des Droits de l'Homme nous avaient réservé ; fixé un échéancier proposé et voté par le Congrès que vous ne cessez, heureusement, de rappeler pour que ceux qui ont à cœur l'avenir de l'U.I.D.H. puissent en prendre conscience pour le triomphe de la démocratie, les Droits de l'Homme et la bonne gouvernance sur notre continent.

Dans tous les cas, la L.C.D.H. vous renouèle sa confiance pour poursuivre les démarches auprès des gouvernements et de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine pour nous aider à tenir le prochain Congrès, en vue de décider de l'avenir de notre Union.

En d'autres termes, tant que ces démarches sont en cours, vous ne devez pas lâcher du lest pour notre contribution à l'histoire et au développement de notre continent.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de la fraternité du Professeur Kapet de BANA et son encouragement pour la poursuite des démarches entreprises.

Le secrétariat international de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme.

Document de rappel ci-joint : Lettre du Professeur Kapet de BANA en date du 26 octobre 2008.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
 - Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
 - Courriel : hsf@livenet.ch Site : www.odh.cmonsite.fr
 - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr
 - Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org
 - Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org



Union Inter-africaine des Droits de l'Homme-
Département « gestion des conflits »

Le 26 octobre 2008

Bonjour Président Koné,
Bonjour à tous, frères et sœurs, militants et défenseurs des Droits humains,

C'est avec beaucoup de fierté que je réagis, encore une fois, concernant l'avenir de l'U.I.D.H., notre organisation mère du continent et de ses îles. C'est une œuvre indestructible car l'histoire contemporaine de l'Afrique se confond avec l'histoire de l'U.I.D.H. que nous avons appelée à sa naissance « **l' O.U.A. des Droits de l'Homme** », et rien n'y changera parce que l'Histoire, c'est la science des traces.

Les inspireurs, les fondateurs et les gestionnaires que nous sommes, ont tous le mérite d'y penser et d'agir par rapport aux moyens disponibles.

N'oublions pas que notre organisation agit et fonctionne au rythme de l'évolution du continent en conflit, voire même du monde en crise financière mondiale endeuillé par des guerres détruisant les populations précarisées, affamées et mourant de maladies endémiques...

Au lieu de nous culpabiliser, réfléchissons, réagissons et agissons :

1° L'Afrique est en conflit, appauvrie et mal gouvernée et les populations ou société civile organisées sans ressources suffisantes pour des actions souhaitées par rapport à la conjoncture.

2° **Que Faire ?**

- a- Considérer que rien n'est superflu dans les propositions des uns et des autres.
- b- Que notre Président fait son devoir d'interpeller et d'appeler les militants à réfléchir et à proposer calmement les pistes de solutions, comme vous le faites si largement.
- c- Notre conscience militante responsable est en action et comprend que ce n'est plus l'U.I.D.H. qui est en crise, ni à plus forte raison, nos sections nationales, mais que c'est l'Afrique mal gouvernée et le système mondial financier en faillite qui nous paralysent et nous clouent au sol, comme l'avion en panne de carburant... Ce ne sont pas nos militants qui sont désœuvrés.....Ne nous résignons pas !
- d- Il ne sert à rien que quelques bonnes volontés parmi nous aillent passer deux ou trois jours à Ouagadougou, à Bamako ou à tout autre endroit à la rotative....Cela ne conduira à rien de viable, pas même si nous décidions de supprimer toutes les zones et autres organes de la structure. En bref, il ne faut pas que le manque de moyens nous fasse dénaturer la signification et la dimension panafricaine et mondiale de l'U.I.D.H.
- e- Calmons- nous, réfléchissons et agissons avec l'intelligence et le sens de l'Histoire....Les hommes passent, l'Afrique et l'U.I.D.H. restent.

Pour ce faire :

1° Je propose d'interpeller nos bailleurs de fonds traditionnels pour ce temps de crise pour qu'ils financent exceptionnellement cinq jours de réunions de travail avec gage de sortir l'U.I.D.H, notre outil de travail partenarial, de la situation difficile actuelle.... Ils l'ont déjà fait plus d'une fois...Car, aucune section n'est en mesure, à ma connaissance, de se déplacer pour cinq jours à ses frais, car cinq jours au moins sont nécessaires pour cerner et repositionner l'U.I.D.H. en mesure d'avoir un impact à la mesure des grands problèmes des

Droits de l'Homme et de la bonne gouvernance pour le développement durable de l'Afrique actuelle profondément en crise et en conflits guerriers, face à la mondialisation.

2° Je choisis 14 Chefs d'Etat susceptibles, actuellement, de soutenir l'action de l'U.I.D.H. pour la recherche de la paix si nous savons les aborder avec suffisamment de sens des responsabilités.

Ainsi, je propose au hasard les Présidents :

1. Amadou Toumani TOURE du Mali
2. Laurent GBAGBO de Côte d'Ivoire
3. Abdoulaye WADE du Sénégal
4. Abdelaziz BOUTEFLIKA d'Algérie
5. Le Roi Mohammed VI du MAROC
6. Mouammar El KHADAFI de la Libye
7. Omar BONGO du Gabon
8. Kgalema MOTLANTHE d'Afrique du Sud
9. Olusegun OBASANJO du Nigeria
10. Mohammed Hosni MOUBARAK d'Egypte
11. Ahmed Abdallah SAMBI de l'Union des Comores
12. Marc RAVALOMANANA de Madagascar
13. Paul KAGAME du Rwanda
14. José Eduardo DOS SANTOS d'Angola

Les Organisations et Institutions

Les Institutions dans leurs missions de Droits de l'homme, du développement, de l'environnement et de l'éducation : UNESCO, PNUD, PNUE, ONU, OIF, Union Africaine, Union Européenne et les ambassades accréditées auprès du pays que nous solliciterons pour abriter le Congrès, car nous avons déjà expérimenté cette méthode pour différents congrès et séminaires de l'U.I.D.H.

C'est aussi l'exemple de la F.I.D.H. qui ne tient ses Congrès que dans différents pays qui acceptent de prendre en charge les assises du Congrès et non au siège.

C'est ainsi que l'expérience de la F.I.D.H. devrait nous servir à choisir, parmi les pays que nous venons d'énumérer, celui qui serait à même d'abriter notre Congrès pour cinq jours au moins.

Plus concrètement, je pense que certains pays africains, par rapport à leur conjoncture actuelle, sont plus à même de prêter attention à l'action de l'U.I.D.H. pour accompagner leur politique de la paix intérieure, exemple, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Libye, qui de surcroît ; a déjà doté l'U.I.D.H. du **Prix KHADAFI des Droits de l'Homme** (1994) et a actuellement en charge les bons offices concernant les conflits touaregs au Mali, au Niger, en liaison avec l'Algérie et les autres pays de la région, le Tchad, le Centrafrique, le Soudan, entre autres.

Aussi, la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a toujours soutenu et subventionné les séminaires de l'U.I.D.H., comme également le PNUD, les missions et actions de bons offices que nous avons menées en Côte d'Ivoire, en Mauritanie, au Rwanda et au Burundi, etc...

Enfin, chers frères et sœurs, calmons-nous, sans précipitation émotive, cherchons les solutions sur les problèmes de l'Afrique par rapport à la conjoncture africaine et mondiale qui nous étirent, d'autant plus, encore une fois, qu'il ne sert à rien de tenir à la va-vite un Congrès extraordinaire pour changer inutilement la dénomination et la fonction de nos organes et de leurs titulaires.

Aussi, au double titre, en ma qualité de Président de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme, membre fondateur de l'U.I.D.H. et de Membre du Bureau de Coordination chargé de la gestion des conflits en Afrique, je ne peux qu'approuver la tenue d'un Congrès pour l'amélioration, l'efficacité de notre organisation mais pas seulement parce que le quorum serait atteint pour le Congrès, mais parce que et surtout le Congrès renforcerait vitement la

force, l'action concrète et le rayonnement de l'U.I.D.H. pour la paix et la bonne gouvernance en Afrique.

A ce titre, je rappelle que depuis mon élection au Bureau de Coordination, c'est la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme qui finance toutes les activités de participation, y compris la fabrication d'une brochure pour l'éducation en Droits de l'Homme, la culture de la paix, la démocratie et la bonne gouvernance que j'ai intitulée «**Pédagogie, méthodologie de la prévention et de la gestion des conflits en Afrique**»(32 pages), et ce, au nom de l'U.I.D.H., étant donné que l'U.I.D.H. n'a jamais sorti aucun sou par rapport à son budget pour le financement des activités de l'U.I.D.H. dévolues aux différents responsables chargés des départements spécialisés, tels que l'important département de gestion des conflits en Afrique que le Congrès a bien voulu me confier sous l'autorité du Bureau de Coordination, etc....

D'une façon pédagogique, voici comment concrétiser une possibilité de la tenue du prochain Congrès qu'il soit ordinaire ou extraordinaire:

Organiser un Colloque ou un Séminaire avec pour thème : « **Les conflits en Afrique et l'éducation pour la culture de la paix et la bonne gouvernance pour le développement durable et l'intégration régionale** », sous le parrainage et la participation de l'UNESCO, de l'OIF, de l'Union Africaine, de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, du PNUD, de PNUE, de l'OIT, du H.C.R., du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine présidé par le Président BEN BELLA, de l'organisation du Prix KHADAFI des Droits de l'Homme, de la Croix Rouge Internationale, etc..., sans oublier la participation de nos partenaires traditionnels – bailleurs de fonds, tels que NOVIB, entre autres.

En effet, l'U.I.D.H. doit être en première ligne concernant les grands problèmes des conflits qui minent actuellement l'Afrique, notamment, la Mauritanie, le Congo, le Darfour, le Soudan, le Tchad, le Centrafrique, le Burundi, la Guinée, le Polisario, les Comores, l'Afrique du Sud, le conflit touareg, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, etc.....

Je reviens donc sur la proposition faite à notre Président KONE, le 08 juin 2008, pour la tenue d'un séminaire sur le thème « **ETATS GENERAUX sur les causes des conflits en Afrique et dans les îles africaines de l'Océan Indien** » à la marge duquel nous pourrions tenir avantagusement notre Congrès.

Dans tous les cas, je rends hommage à l'effort de tous et me tiens à votre disposition pour contribuer et appliquer toutes les décisions que vous aurez prises en définitive.

Salutations militantes et courage à tous.

Pour le département « gestion des conflits »,
Le Professeur Kapet de BANA,
Membre du Bureau de Coordination de l'U.I.D.H.

NB : Ci-joint copie des correspondances de suggestions adressées au Président Brahima KONE, le 09 janvier 2008 (<http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh.part97.pdf>) et le 08 juin 2008 (<http://africa.smol.org/files/lcdh/lcdh.part101.pdf>) et la Publicité de la Brochure.

**Siège social : 01 BP 1346 Ouagadougou 01 – tel :(226) 31.61.45. fax : (226) 31.61.44.
BURKINA FASO (West Africa)**

Contact du Responsable chargé de la gestion des conflits :

Professeur Kapet de BANA : africa@smol.org

Mémoire d'Afrique : <http://africa.smol.org>

MESSAGE électronique de Maître Brahim KONE, le 20 octobre 2010.

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Sections UIDH,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Chers camarades militants,**

Je m'adresse à vous en ces quelques mots pour partager avec certaines informations sur la vie de notre organisation et recueillir en retour vos avis et vos suggestions.

1- Sur le Plan Stratégique :

Le Comité chargé de finaliser le plan stratégique a transmis le fruit de son travail à l'Institut Danois des Droits de l'Homme pour ses observations. Nous attendons la réaction de ce partenaire pour enfin présenter le document à d'autres partenaires dans le cadre de la mobilisation des ressources.

2- Sur le fonctionnement du siège :

Malgré une forte réduction des charges, nos disponibilités ne nous permettront plus de supporter les charges pendant les mois à venir. Nous ne devons rien au titre des loyers mais si dans quelques mois nous ne sommes plus à même d'y faire face, le siège va fermer. Dans ces conditions, je me demande comment nous allons pouvoir travailler au Burkina Faso.

3- Sur la situation des ex-travailleurs de l'UIDH :

Il ya de cela quelques jours que j'ai reçu la copie du jugement rendu par le Tribunal du Travail de Ouagadougou dans le contentieux qui nous oppose aux ex-travailleurs. Je sais que beaucoup d'entre vous l'ont aussi reçu à travers un message de l'ex-chargé de suivi. Par pudeur , je me suis gardé comme d'habitude de répondre à ce genre de correspondance qui n'obéit à aucune règle de coutoise et de civilité. J'ai simplement retenu que Ben poursuit inopinément sa campagne de dénigrement contre l'UIDH. Malgré les efforts que nous avons consentis en vue de régler les droits des travailleurs, le Tribunal du travail nous a sévèrement condamnés. Cette décision en dit long. Je vous l'envoie en vous laissant le soin de l'apprécier à sa juste valeur. L'avocat de l'UIDH a relevé appel de cette décision.

Mais ce qui est important aujourd'hui pour nous, c'est de prendre une décision commune face au devenir de l'UIDH. L'heure n'est plus au silence. Je continuerai à me battre dans la mesure du possible, mais je serai plus déterminé quand je bénéficie de votre soutien et surtout quand vous me donnez vos avis sur les questions importantes qui portent sur la vie de l'organisation. Concrètement ,qu'est ce que l'UIDH doit faire face à cette situation ?

4- Sur l'animation de l'UIDH :

Depuis presque un mois, j'ai sollicité vos contributions en vue de l'élaboration d'un rapport sur les 50 ans des droits de l'Homme en Afrique. Beaucoup de sections ont marqué leur adhésion à cette proposition et ont promis de m'envoyer leurs contributions. Mais à ce jour, seule la Ligue Camerounaise m'a fait parvenir ses contributions.

Devrons -nous poursuivre cette entreprise ou alors y renoncer. ?

J'attends vos réactions par retour de courrier pour prendre les dispositions qui s'imposent en conséquence.

Salutations militantes

**Le Président
Me Brahim Koné**